

NOË

Le magazine de One Voice

#99 NOVEMBRE 2020



pour une éthique animale et planétaire

www.one-voice.fr

CIRQUES :

Jon libéré : une première en France

FOURRURE :

La mobilisation paye !

CHIENS :

Mettre les animaux en sécurité

Dossier

J'AIME LES RENARDS !



SUIVEZ ONE VOICE SUR
VIMEO, INSTAGRAM, FACEBOOK ET TWITTER

À LA UNE

Nos enquêteurs ont filmé l'enfer subi par les renards en France. Considérés comme « nuisibles », ils sont près d'un million à être exterminés tous les ans. Nous devons les protéger de la folie meurtrière des chasseurs. Ils ont le droit de vivre en paix.



DANS CE NUMÉRO

QUI-VIVE p.1

EN CAMPAGNE

Saisie pour mauvais traitements :

une première en France **p.2**

Dix tigres prisonniers de l'enfer **p.4**

Lapins angoras : mettons un terme à leur souffrance **p.5**

Plus que quatre élevages de visons en France ! **p.6**

DOSSIER

Pitié pour les renards ! **p.8**

AGIR ENSEMBLE

Loups en péril **p.10**

Des chiens de chasse au bâillon électrique **p.11**

Expérimentation animale : nous sommes déterminés **p.12**

Ils parlent de nous **p.13**

One Voice, siège social : BP 41 - 67065 Strasbourg Cedex
 Tél : 03 88 35 67 30. **Département administratif et missions** : 7 place de la République - CS 20263 - 56007 Vannes Cedex - Tél. : 02 97 13 11 10 - Fax : 02 97 13 11 17 - info@one-voice.fr - www.one-voice.fr
Noé n°98 août 2020. Directrice de publication : Muriel Arnal.
Responsable de la Communication : Amerina Gublin. **Rédactrice en chef** : Claire Bouchareissas. **Rédactrices** : Marie-Sophie Bazin, Sophie Dussaussois, Anna Marquez, Julia Mothé. **Révision** : Méryl Pinque. **Graphisme et mise en page** : Marie Fournier. **Imprimeur** : Laplante (33).
 Imprimé avec encres végétales sur papier certifié PEFC 100 %. **Dépôt légal** : 4^e trimestre 2020. **Numéro d'ISSN** : 1767-882 x.

Abonnements : une année (3 numéros) : 12 euros. Merci d'adresser vos demandes, coordonnées et règlements à l'ordre de One Voice, à l'adresse ci-dessous : One Voice - 7 place de la République - CS 20263 - 56007 Vannes Cedex

Credits photos : Couverture : adiolteanu85/Shutterstock. Édito : Chantal Teano et Pascal Vaucher de la Croix. Page 1 : Jo-Anne McArthur, DR, One Voice. Blogosphère : DR. Pages 2 et 3 : Didier Pazery/One Voice, DR. Pages 4, 5, 6 : One Voice. Page 7 : One Voice, DR. Page 8 : Michel Viard/iStock, One Voice. Page 9 : One Voice. Page 10 : hkuchera/AdobeStock. Page 11 : One Voice, DR. Page 12 : One Voice, DR. Page 13 : DR. Page 14 : Firegl/Shutterstock, J.M. Abarca/Shutterstock, Anthony Baggett/AdobeStock, Gabylegeai/AdobeStock.



ÉDITO



LA CAUSE ANIMALE AVANCE, GRÂCE À VOUS !

Chères amies, chers amis,

L'été s'est achevé sur une bonne nouvelle : le président de la République a annoncé, fin août, que la chasse à la glu ne serait plus autorisée. Nous nous réjouissons que les petits oiseaux, victimes de cette tradition ignoble, connaissent enfin le répit.

Mais ne soyons pas dupes pour autant... Non, Emmanuel Macron ne s'est pas pris d'une affection soudaine pour les merles, les grives ou les rouges-gorges, affreusement piégés et scotchés aux branches. Sa décision est la conséquence du travail titanesque de notre équipe qui milite sans relâche contre cette « coutume » avec d'autres structures.

Il a fallu soulever des montagnes pour en arriver là. Depuis deux ans, nous avons arpenté les tribunaux et accumulé les recours devant le Conseil d'État pour faire abolir la chasse à la glu sur notre sol. Nous avons même dû aller chercher l'Europe afin de dénoncer cette pratique illégale. La décision de la Cour de justice de l'UE était attendue en octobre. Si notre président s'est finalement rangé du côté de la loi, c'est seulement dans le but d'éviter un camouflet et la condamnation de la France. Et pour calmer les 6 000 chasseurs - déjà vent debout - qui fixent les règles dans notre pays, il a préféré évoquer une « suspension » de ce mode de capture pendant un an... Mais c'est bien d'une interdiction définitive qu'il s'agit, car l'Union européenne ne laissera plus faire.

Gouvernement après gouvernement, nous nous battons pour défendre les animaux. Mais ceux qui nous dirigent peinent à suivre. Les avancées que nous obtenons ne sont pas un sursaut de conscience de leur part. Elles résultent de nos luttes longues et rudes, de nos procès gagnés, de nos campagnes médiatiques qui assurent la mobilisation du public.

Pour chaque combat, il faut une énergie illimitée, du courage et de la persévérance.

Être prêts à porter les affaires au plus haut niveau de l'État, comme dans le cas de celle qui nous oppose à Richard Mandral, l'éleveur-chasseur périgourdin maltraitant, afin que justice soit faite et que les chiens soient mis en sécurité. C'est à ce prix que nous remportons nos plus belles victoires, comme le sauvetage du lion Jon et de ses compagnes ou la fermeture des élevages de visons, les uns après les autres.

Nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes et votre si précieux soutien pour continuer à porter la voix des animaux. Leur sort dépend de notre front commun, sans jamais baisser la garde.

Pour les animaux,

Muriel Arnal
Présidente-fondatrice



PLANÈTE SAUVAGE Nouvelle stratégie du delphinarium : empêcher la diffusion de nos images de l'exploitation des dauphins. Elles lui feraient perdre de l'argent et feraient souffrir ses salariés, qui doivent recevoir un soutien psychologique ! Difficile d'assumer le rôle de tortionnaire... Bien sûr, nous ne nous taisons pas. Liberté pour les dauphins et les orques !

GALOP MORTEL Pour Flogas Sunset, ce galop aura été le dernier. Le jeune étalon s'est effondré d'épuisement en pleine séance de travail sous les coups de talon et de cravache de son cavalier en 2016. Nous nous sommes portés partie civile au tribunal de grande instance pour obtenir une condamnation exemplaire...



1300 **LE CHIFFRE** C'est le nombre de kilomètres du périple à pied entrepris par Museaux et Sacs à dos le 9 août dernier ! Il relie Wissembourg à Menton, à travers les Vosges, le Jura puis les Alpes. Au-delà de la performance physique et sportive, les deux randonneurs, Manuel et Joris, ont décidé de mettre à profit cette équipée pour une levée de fonds destinée à soutenir les actions de One Voice, notamment pour les renards et les blaireaux. Rendez-vous sur Facebook ou Instagram pour revoir leur aventure !

VAÏVAÏ Chez VaïVaï, on a fait le choix de l'éthique et de la santé. Pour cette grande entreprise française, la récolte des noix de coco doit respecter tous les êtres et n'exploiter ni les enfants, ni les singes. Leurs eaux de coco, disponibles en grande surface, sont désormais labellisées One Voice(c), ce qui garantit du coco sans souffrance !



BLOGOSPHERE

Nos actions, vos réactions... À lire sur le blog de One-voice.fr

CHASSE DES BLAIREAUX

Décidément, certains préfets de France ne sont ni écologistes, ni pour la biodiversité. Pourtant, 25 départements en France ont renoncé à la période complémentaire ! Alors qu'est-ce qui dicte réellement leurs décisions ? La pression d'un syndicat agricole et de la FDC ont eu raison des réticences du préfet. **Danydan**

MASSACRES DE CHIENS ET CHATS EN ALGÉRIE

Massacrer ces pauvres animaux ne sert à rien. Stériliser et vacciner serait plus humain et sensibiliser la population sur le respect de toute vie sur terre serait une victoire. **Finou**



CORRIDA

Comment peut-on qualifier de « culture » cette abominable torture d'êtres vivants érigée en spectacle ? Incompréhensible que des « humains » puissent applaudir à la souffrance atroce infligée à ces taureaux qui subissent déjà des violences avant d'entrer dans l'arène. **Gisèle**

CIRQUES

C'est difficile d'expliquer aux enfants la raison du confinement des animaux. Ce n'est pas juste. Laissez-les en paix. **Yvette**

SAISIE POUR MAUVAIS TRAITEMENTS : UNE PREMIÈRE EN FRANCE



Le cirque est bien fini pour Jon et ses compagnes d'infortune Hannah, Patty, Céleste et Marli. Leur saisie constitue une première en France, une victoire historique pour nous. Et un immense espoir pour tous ceux qui restent en cage. **SOPHIE DUSSAUSSOIS**



Peau sur les os, griffes arrachées, dents meulées jusqu'à la pulpe, queue gravement blessée : Jon avait besoin de soins d'urgence. Nos vétérinaires, expérimentés, n'avaient jamais vu un fauve dans un tel état.

En convalescence au refuge de Tonga Terre d'Accueil, les lions ont pris du poids et retrouvent confiance en eux. Ils devraient être transférés prochainement vers un sanctuaire en pleine nature en Italie. Il aura fallu des années d'enquête, de prises de vue et de batailles juridiques, mais le résultat est là. Jon, Hannah, Patty, Céleste et Marli sont enfin libérés des griffes de leurs tortionnaires. Pour la première fois

en France, des individus ont été saisis pour des faits de mauvais traitements, grâce à notre action. Oui, le combat a été rude. Mais nous avons ouvert une brèche historique, relayée par les médias du monde entier.

Des fauves en voie de guérison

Les lions reprennent aujourd'hui peu à peu goût à la vie. Présentes lors de leurs transferts, nos équipes ont pu

constater l'état de souffrance de ces félins majestueux. S'ils sont arrivés les dents meulées, la queue à moitié arrachée, les pattes avant dégriffées, les crocs et les canines cassées, ils font des progrès de jour en jour. En quelques semaines, Jon a repris sa silhouette de « vrai » lion. Il a enfin atteint son poids idéal et se montre aujourd'hui extrêmement calme, très attentif à ses soigneurs. Opéré dans un premier temps pour sa queue arrachée et ses dents à



Hannah



Patty



Patty est lourdement handicapée au niveau de l'arrière-train. Elle chute presque à chaque pas.

Arrivées au refuge dans un état apocalyptique, le corps fracassé par des années de fouet et de privations, les lionnes ont commencé à reprendre du poids.

vif, Jon devrait subir une nouvelle intervention pour lui poser des crocs d'acier. Il fait preuve de courage et peut désormais marquer son territoire – preuve incontestable qu'il a repris confiance en lui. Nous avons assisté avec émotion à son premier rugissement. Jon va mieux.

One Voice reste à leur chevet

Pour Patty, Céleste, Marli et Hannah, le chemin de la guérison sera long. Arrivées le 7 juillet dernier au refuge dans un état abominable, le corps fracassé par des années de fouet et de privations, les lionnes ont néanmoins commencé à reprendre du poids dès le début du mois d'août.

La queue de Céleste a pu être nettoyée. Patty, elle, reste lourdement handicapée. Comme Jon et Marli, elle souffre de caries. Les quatre lionnes s'entendent bien et sont, elles aussi, très calmes. Bientôt, les cinq fauves devraient être rassemblés et transférés dans un sanctuaire italien où ils pourront vivre paisiblement en semi-liberté. Nous aurions souhaité qu'ils soient rendus à l'Afrique, leur continent d'origine. Malheureusement, cela ne sera pas possible : leur besoin de soins est trop important. Leur vie de misère est bel et bien terminée. Leur garde nous est confiée : nous continuerons toujours à veiller sur eux. ●



IL FAUT SAUVER ELIOTT, LE LION BLANC !

Jon, Hannah, Patty, Céleste et Marli ne sont hélas pas des cas isolés. Mutilé et enfermé dans une toute petite cage, Elliott, un lion blanc, est prisonnier du cirque Amar à Belley dans l'Ain. Il vit reclus, caché aux regards des spectateurs. Et pour cause ! Elliott est détenu de façon illégale pour sa semence et pour assurer ainsi la pérennité des activités lucratives des circassiens.

Présentes sur place cet été, nos équipes ont pu constater l'horreur de ses conditions de détention. Pour constituer des preuves en vue de sa libération, nous l'avons photographié dans sa cage. Il est maintenu en plein soleil sur une plaque de métal brûlante, sans jamais en sortir. Elliott est une nouvelle preuve de l'élevage illégal et du trafic de la faune sauvage menés par les cirques. Nous avons porté plainte. Il doit être saisi par la justice et confié à nos soins.



Le sanctuaire Semproniano, en Italie, où nous transférerons Jon et les lionnes cet hiver.

DIX TIGRES PRISONNIERS DE L'ENFER



Nés en captivité, arrachés à leur mère dès leur plus jeune âge, ils sont enfermés dans un camion-cage. Dix tigres sont réduits en esclavage par le dresseur Mario Masson. One Voice mène l'enquête, recueille des preuves et porte plainte. **SOPHIE DUSSAUSSOIS**

Princes solitaires de la jungle asiatique, ils devraient régner sur des milliers d'hectares. Mais Tim, Leo, Tara, Yma, Oona, Dian, Rani, Virginia, Lily et Douglas ne connaissent que l'enfer étroit de leur cage et le territoire désolé d'une usine désaffectée de Picardie, le long d'une route nationale. Nos équipes les surveillent depuis plus d'un an. Nous les avons filmés l'été, accablés qu'ils sont par une chaleur de plomb, tandis que l'hiver les expose aux vents froids et

à la pluie. Perdus au milieu des voitures d'occasion, ces grands félins indépendants sont forcés de cohabiter à dix dans leur remorque et ont à peine la place de tourner en rond. Leur dresseur, Mario Masson, est déjà poursuivi pour actes de cruauté aux Pays-Bas.

Bébés tigres utilisés comme des peluches

Certes, il leur arrive de sortir de leur cage. La belle affaire ! Car ils doivent alors se

soumettre, sous la menace du fouet, à des séances de pose pour des magazines ou pour amuser les enfants, mais aussi faire des numéros dégradants pour les besoins du spectacle du Parc Saint Paul. Mario Masson n'hésite pas à proposer aux spectateurs de se faire photographier avec un bébé tigre dans les bras, comme s'il était une vulgaire peluche. Inutile de préciser que la prise de vue est payante !

Expériences génétiques sauvages

En plus de vivre enchaînés, ces tigres sont également l'objet de croisements génétiques sauvages. L'objectif des circassiens ? Obtenir des tigreux à la robe blanche ou orange à bandes ocre, malgré les risques de déformations et de maladies génétiques bien réels. Ces manipulations représentent une source de trafic potentielle. Nous l'affirmons : ce sont des maltraitements, fréquentes au sein des cirques, et nous n'avons pas hésité à les dénoncer. Notre association a ainsi attaqué le parc, mais aussi l'arrêté ministériel sur la faune captive qui facilite les élevages non encadrés et la marchandisation de ces animaux sauvages. ●



NOUS AVONS PORTÉ PLAINTE

Pendant un an de travail minutieux et au prix de grands risques, les équipes ont constaté les maltraitements subies par ces dix tigres et ont constitué un dossier de preuves en prenant des photos et en filmant leur quotidien révoltant. Ces mauvais traitements et cette exploitation honteuse infligés par un professionnel constituent un délit. One Voice porte plainte, propose de prendre en charge les tigres et de les placer dans l'un des sanctuaires dont nous sommes partenaires.

Nous avons également créé un site dédié pour témoigner de nos actions en faveur de ces tigres : <https://10tigresdans1camion.fr>



LAPINS ANGORAS : METTONS UN TERME À LEUR SOUFFRANCE !

Notre nouvelle enquête en août dans un élevage de lapins angoras de Loire-Atlantique montre à nouveau l'indicible souffrance de ces animaux si doux. Face à la décision du Conseil d'État de maintenir ces méthodes cruelles d'épilation, nous déposons plainte auprès de la Cour européenne de justice et demandons la fermeture de ces élevages. **SOPHIE DUSSAUSSOIS**



Les pattes attachées sur une planche, les membres distendus pour qu'ils ne puissent bouger, les lapins se débattent et hurlent de peur et de douleur, eux en principe si silencieux. Comble du cynisme – pour tenter de masquer ces cris ? –, l'éleveur opère sur fond de musique classique. Ces scènes de torture à peine croyables ont été enregistrées en août dernier. Si nos équipes avaient infiltré cet élevage de Loire-Atlantique en 2016, cette nouvelle enquête montre que les années passent mais que rien ne change. Les lapins, violemment épilés, la peau mise à nu, tremblent toujours de peur et de froid.

Mensonge d'État

Témoins depuis 2016 du sort cruel dont sont victimes les lapins angoras, nous n'avons cessé d'alerter l'opinion. Mais si les campagnes de sensibilisation suscitent

beaucoup d'émotion auprès du public qui se détourne des vêtements en angora, les actions en justice se heurtent à la mauvaise foi du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Au lieu de prendre la mesure de la barbarie à l'œuvre, les autorités se sont retranchées derrière un pseudo rapport de l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA). Rapport qui s'est avéré inexistant ! Face au scandale, nous avons porté l'affaire devant le Conseil d'État en juin 2019. Hélas, là encore, la souffrance des animaux a été niée : le Conseil d'État a bel et bien décidé de maintenir ces méthodes.

Pourtant, nous ne renonçons pas et cette nouvelle enquête ne fait que renforcer notre détermination. Nous avons déposé plainte auprès de la Cour européenne de justice.

Exploités toute leur vie

Exploités tout au long de leur vie, les lapins angoras ne connaissent que la peur et le stress. Certaines lapines malades sont même revendues à des laboratoires ! Cette torture d'un autre âge doit cesser. L'élevage des lapins angoras et le commerce des produits utilisant leurs poils doit être interdit. ●



SIGNEZ NOTRE PÉTITION !

Soutenez notre action auprès de la Cour européenne de justice en signant notre pétition : [stop-angora.fr](https://www.stop-angora.fr)

PLUS QUE QUATRE ÉLEVAGES DE VISONNS EN FRANCE !

////////////////////

Notre combat contre les élevages à fourrure est en passe d'être gagné. Ils disparaissent les uns après les autres. Quatre seulement sont toujours en exercice et font connaître l'enfer aux visons. Restons mobilisés pour les faire fermer jusqu'au dernier ! **MARIE-SOPHIE BAZIN**



de visons continuent de souffrir... Nous attendons de nos dirigeants qu'ils se saisissent de ce scandale et qu'ils décrètent la fermeture des dernières fermes par arrêté ministériel. Mais, pour les convaincre, nous avons besoin de la mobilisation de tous ! Nous nous y employons à force d'images révoltantes, de vérités insoutenables et impossibles à nier... Grâce à ces actions, les médias s'emparent du sujet et l'opinion publique dénonce !

Moins d'élevages, mais toujours autant de souffrance

En août dernier, nous avons dévoilé de nouvelles photographies et vidéos capturées dans les quatre dernières fermes de visons de notre pays. Après les scènes terribles que nous avons filmées en juillet 2019, toutes sont mieux gardées et plus propres aujourd'hui. Malheureusement, le martyre des animaux de leur vivant, avant même d'être dépecés, reste d'actualité. Leur souffrance saute aux yeux et déchire le cœur.

Certains bébés, à peine nés, sont déjà à l'agonie. D'autres, qui parviennent à survivre plus longtemps, ont le corps littéralement gangrené d'infections et ne sont jamais soignés. Un individu à l'arrière-train putréfié rampe pour tenter d'atteindre l'eau et s'abreuver, tandis que son voisin s'arrache les dents contre les barreaux de sa cage. Partout, les animaux,

Suivis assidus, enquêtes régulières et maintien de la pression sont notre leitmotiv pour faire bouger les lignes. Dans notre combat contre la fourrure, les choses avancent. Depuis nos premières enquêtes en 2016 et

nos révélations successives chaque année sur l'enfer enduré par les visons dans les élevages français, les établissements mettent un à un la clé sous la porte. En quatre ans, ils sont passés de onze à quatre ! Mais c'est encore quatre de trop ! Tant

S'il survit aux conditions de détention, sa seule issue : être gazé ou empoisonné - afin que son pelage reste intact.

devenus fous de douleur physique et psychique, ne s'expriment plus que par des mouvements stéréotypés, quitte à se cogner la tête contre les barreaux... comme une pulsion suicidaire. Dans certains établissements, les individus végètent dans l'obscurité et la puanteur. Ailleurs, ils crouissent au soleil, abandonnés de tous, sur des terrains qu'on dirait désaffectés. Ils sont traités comme des déchets avant de finir gazés ou électrocutés.

Travail acharné

Nous nous démenons sans relâche pour que cette souffrance cesse. Depuis un an, nous avons enchaîné les rédactions de dossiers et les réunions avec le ministère de l'Écologie, les députés européens, l'Ordre des vétérinaires... Nous attendons les annonces en vain. En revanche, grâce à nos campagnes médiatiques auprès du grand public, de plus en

plus de personnes s'offusquent de ce qui se passe. À la suite de nos nouvelles révélations, nous avons déjà récolté plus de 83 000 signatures !

Nous avons enchaîné les réunions avec le ministère de l'Écologie, les députés européens, l'Ordre des vétérinaires...

Nous réclamons la fermeture de l'élevage d'Eure-et-Loir, le pire de tous, et des trois autres établissements qui font encore endurer d'abominables souffrances aux visons avant

leur mise à mort. Parallèlement, nous avons adressé un courrier à Barbara Pompili, ministre de l'Écologie, avec un condensé de nos plus récentes images et interpellé également la préfète d'Eure-et-Loir. Les autorités finiront-elles par se positionner, comme nous l'espérons, pour faire interdire ces usines de l'horreur ? Le temps presse, des êtres agonisent encore dans de terribles conditions à l'heure où nous écrivons ces lignes... Nos dirigeants doivent prendre leurs responsabilités et ouvrir enfin les yeux ! ●



À peine nés, les visons sont condamnés à une vie de souffrance dans des conditions de détention sordides. Beaucoup n'atteignent pas l'âge adulte. Le corps blessé, mutilé, infecté, ils agonisent des jours entiers sans recevoir aucun soin. Leurs mères, elles-mêmes en grande détresse, ne peuvent rien faire pour les aider.



AFFAIRE DJECO : LA MOBILISATION PAYE !

L'été dernier, nous avons lancé une campagne pour dénoncer la présence de véritables poils de lapin dans un puzzle tactile pour enfants de la marque Djeco. Avant d'alerter la presse et les consommateurs, nous avons écrit à plusieurs reprises au fabricant pour le sensibiliser au sort cruel des lapins exploités pour leur fourrure. Nous lui indiquions dans ce courrier que s'il ne s'en expliquait pas avant le 1^{er} août, nous publierions un article pour dénoncer cette pratique. Chose fut faite le 15 août sur notre blog, car après seulement un e-mail poli du service après-vente, nous étions restés sans réponse.

Le public et les médias se sont aussitôt emparés du scandale. Cette mobilisation a conduit Djeco, seulement trois jours plus tard, à reprendre contact avec nous. La marque a affirmé que certains lots avaient échappé à son contrôle et ne respectaient pas son cahier des charges. Elle nous a également assuré qu'elle déplorait cette situation, totalement à l'encontre de ses valeurs. Elle s'est engagée à renforcer les contrôles de ses produits pour bannir toute fourrure véritable.

Cerise sur le gâteau, Djeco réfléchit désormais à s'orienter vers la labellisation sans fourrure « Fur Free Retailer » que nous portons en France en tant que membre de la coalition internationale Fur Free Alliance. Nous serons heureux de l'accompagner dans cette voie.

PITIÉ POUR LES RENARDS !

////////////////

Nouvelle investigation dans le milieu du déterrage. Les images glaçantes d'un équipage de veneurs sous terre s'acharnant sur trois renardeaux forcent l'opinion publique à ouvrir les yeux sur le sort des renards en France. Luttons contre ces tueries légales ! **MARIE-SOPHIE BAZIN**



« **H**ey, hey, allez cherche ! » Accroupi, un chasseur lance son chien dans le labyrinthe des galeries d'un terrier. Autour d'eux, armé de pelles, le reste de l'équipage de veneurs creuse et éventre le sol d'un paisible sous-bois. Il est 8 h du matin, la bande d'humains se montre euphorique, excitée de saccager les lieux. Le spectacle de désolation s'étend progressivement : tranchées anarchiques, racines d'arbres coupées, crevasses béantes... À l'exception des oiseaux qui poussent encore quelques notes,

les autres animaux de la forêt se sont tus, comme se préparant au drame qui s'annonce...

Trois renardeaux terrifiés

Soudain, des cris de détresse émergent de sous la terre. « Ils sont là, ils sont là ! », s'exclame l'un des chasseurs, ivre de joie. « Ils », ce sont trois renardeaux, esseulés, blottis au fond de leur refuge qui vient d'être excavé. Leur mère les avait cachés là, sans doute le temps d'aller chercher de quoi les

alimenter. Depuis six heures déjà, ces bébés pétrifiés ont entendu se rapprocher les coups de pioche, les ricanements, les aboiements. Ils ont senti les parois de leur logis s'effondrer.

Nos enquêteurs ont pu s'infiltrer parmi ces barbares. Ils ont tout filmé en caméra cachée afin de montrer l'enfer subi par les renards en France.

Les voilà découverts. Ils appellent leur maman au secours... La malheureuse ne peut rien pour eux. Ce sont des pinces à pic effrayantes qui répondent à ses petits. Les mâchoires d'acier plongent et se referment sur l'un d'entre eux. Il hurle. Extirpé par le museau, la douleur est atroce, indescriptible. Il tente de s'arracher à la prise. Ses pattes minuscules s'agitent inutilement pour reculer...

La rage de tuer

Dans ce combat ignoble, c'est Goliath qui gagne. Le veneur victorieux jubile. Il exhibe fièrement sa trouvaille. Lui broyant toujours la truffe avec son outil barbare, il intime l'ordre à un garçon de douze ans de frapper. Oui, dans le groupe, deux enfants sont présents ! Dont l'un en classe de maternelle. Celui qui est interpellé, le plus grand, n'a pas le cœur de donner la mort. Mais les adultes déchaînés le pressent. On veut mesurer ses aptitudes à devenir un homme, un vrai, un tueur. « Vas-y, vas-y, tape, tape ! ». Contraint et forcé, l'apprenti s'exécute, essaye et tape donc... sur le crâne de la victime. Râles insupportables... « Le gamin, il sait pas faire », s'énerve son formateur qui, excédé, arrache la barre de fer des mains du jeune incapable pour achever plus efficacement la besogne. Un second coup s'abat sur la tête du renardeau. Cette fois, l'animal reste muet. Cependant son corps est encore agité de nombreux spasmes. Les chasseurs se moquent bien de sa souffrance, lui assénant quelques coups de pied supplémentaires au passage.

Puis ils enchaînent avec les suivants... Le second renardeau subira le même sort que le premier. Leur agonie durera une éternité. Petites boules de poils ensanglantées et secouées de soubresauts pendant d'interminables minutes. À leurs côtés, leur frère sera déchiqueté par les chiens. À la fin du massacre, les humains triomphants poseront pour la photo, tout sourire devant les cadavres. Ensuite de quoi ils jetteront avec leurs mégots de cigarettes.



Infiltration périlleuse

C'est au prix d'une immense prise de risques que nos enquêteurs ont pu s'infiltrer parmi ces barbares. Ils ont tout filmé en caméra cachée afin de montrer l'enfer subi par les renards en France. La tragédie des trois petits n'est, en effet, pas un cas isolé. Ils sont près d'un million d'individus à être exterminés tous les ans. Leur peuple entier étant considéré comme « nuisible » dans notre pays, uniquement parce que le monde des chasseurs impose sa loi. Le lobby répand des mensonges éhontés sur ces cousins des chiens, les accuse de tous les maux, dans le seul but de pouvoir les traquer tout au long de l'année et par tous les moyens. Y compris, voire surtout, les plus cruels. Nous ne cessons de nous battre contre ces diffamations afin de réhabiliter ces animaux persécutés. Intelligents, joueurs, sensibles, ils méritent tant d'être mieux connus et respectés.

Stop aux carnages !

Restons mobilisés ! Exigeons leur retrait de la liste des espèces « susceptibles d'occasionner des dégâts » et dénonçons leurs persécutions. Les images coups de poing de notre investigation parmi les veneurs sous terre sont là pour y contribuer. Elles font couler beaucoup d'encre dans les médias et l'opinion, choquée, se rallie de plus en plus à notre cause. Par ailleurs, nos actions régulières en justice contre des arrêtés préfectoraux autorisant les abattages permettent de sauver de nombreux individus en sursis et de sensibiliser le public ignorant ce qui se passe. Les victoires nous remplissent de joie. Mais notre bonheur ne sera complet que lorsque tous les renards seront protégés de la folie des chasseurs. Et que le droit à la vie leur sera enfin reconnu ! ●





DES NOUVELLES DU LOUP DE VALBERG

Le sort du louveteau capturé à Valberg nous inquiète. Placé dans un centre de faune sauvage le temps de sa convalescence, nous nous étions insurgés contre la décision du préfet début août de le placer dans un établissement commercial, après qu'il ait estimé son relâcher impossible. Nous avons demandé à ce que ce choix soit justifié et, le cas échéant, que ce jeune loup soit placé dans un sanctuaire sans présentation au public.

Or une autre association a affirmé qu'il aurait retrouvé son milieu naturel fin août, équipé d'un collier GPS... Les autorités que nous avons contactées nous disent qu'il va bien. Nous n'abandonnerons pas sans en avoir la certitude, après que la préfecture a, en moins d'un mois, donné des informations contradictoires.

LOUPS EN PÉRIL

Pour les loups, la situation en France s'aggrave. Mais One Voice continue son combat. Leur massacre pour calmer des éleveurs qui subissent une crise économique doit cesser ! **AMERINA GUBLIN**

Il se passe des choses graves en France. Deux nouveaux arrêtés prévoient d'augmenter encore le nombre de loups pouvant être abattus, malgré l'avis négatif du Conseil National de Protection de la Nature (CNP) rendu à l'unanimité en juillet.

Seuil de viabilité ou menace pour l'espèce ?

Le dernier bilan évaluant la population française de loups indique une croissance plus lente que les années précédentes. Son seuil de viabilité a été évalué à 500 individus. Mais au lieu d'une limite à ne pas dépasser, cela semble être devenu un objectif à maintenir, ce qui n'est pas une stratégie acceptable comme le souligne le CNPN. Ce dernier conteste également que les arrêtés rendent possibles des tirs en période de reproduction. « La régulation de la population de loups paraît être en contradiction avec le droit communautaire et national, et la biologie de la conservation. » Au-delà de l'éthique elle-même, aucune de ces mesures n'est

justifiable, même scientifiquement. Les abattages n'ont pas démontré leur efficacité sur une prédation finalement peu documentée. Pire, rien n'est prévu pour minimiser le nombre de victimes et l'effarouchement n'est plus un préalable requis aux tirs de défense des éleveurs.

La France, pro-éleveurs et anti-loups ?

La politique française essaie finalement de contenir l'expansion des loups au lieu d'organiser la protection de cette espèce menacée, cruciale pour l'équilibre de

nos écosystèmes. En d'autres termes, la chasse aux loups est ouverte pour faire plaisir à des éleveurs réfractaires à la mise en place de vraies mesures de protection de leurs troupeaux, comme c'est le cas ailleurs en Europe.

Tandis que nous sommes toujours dans l'attente des décisions du Conseil d'État à la suite de nos demandes d'annulation des arrêtés de 2019, One Voice a fait valoir son opposition à ces nouveaux projets d'arrêtés dans le cadre de la consultation publique et est déterminée à les attaquer s'ils étaient adoptés. ●

RESPECT POUR LES BLAIREAUX

La bataille pour les blaireaux continue. Nous ne laissons passer aucun arrêté qui permettrait d'étendre les périodes de vénerie et déjà huit recours ont été déposés. Nous avons aussi argumenté dans plus de soixante-quatre consultations publiques. Rien ne peut justifier cet abominable massacre de nos si discrets et sympathiques voisins, protégés dans la plupart des pays d'Europe.

DES CHIENS DE CHASSE AU BÂILLON ÉLECTRIQUE

Nouveau scandale dans l'affaire des chiens « de chasse » : des chiens porteurs en continu de colliers électriques trafiqués. **AMERINA GUBLIN**



Situé dans l'Hérault, on l'appelle le « Chenil des chiens aboyants ». Pourtant, c'est le silence qui, là-bas, surprend le plus. En effet, nos enquêteurs ont filmé des chiens prostrés, timides, muets... Dans leurs cages, propres, par

ailleurs, nulle litière confortable, juste du béton. La plupart n'ont pour abri que des tôles et des fûts en plastique, quand ils sont en nombre suffisant.

La chaleur de l'été et le froid de l'hiver ne sont pas ce qui fait le plus souffrir ces



chiens dans leurs enclos exigus. Non, ici, pour qu'ils restent discrets, on les a équipés de colliers électriques. Et pas n'importe lesquels ! Des colliers trafiqués : sur le boîtier, équipé de deux électrodes qui leur envoient un choc électrique en cas de vocalisation, un fil métallique a été ajouté pour accentuer encore la douleur. Alors ils se taisent.

L'électricité est aussi douloureuse que dangereuse. Elle peut rendre les chiens fous. Ce type de collier est déjà interdit dans de nombreux pays européens et One Voice se bat pour qu'ils le soient aussi en France. Mais ici, la dérive est telle que nous avons porté plainte et demandé une saisie conservatoire pour que les chiens soient placés en sécurité au plus vite. ●

AFFAIRE RICHARD MANDRAL : ONE VOICE SAISIT LE CONSEIL D'ÉTAT

Pour les chiens « de chasse » encore détenus en Dordogne, le combat continue... **A.G.**

One Voice a demandé que les chiens soient placés en sécurité au plus vite. Mais à la suite de l'audience du 10 septembre, nous avons dû faire un recours en cassation contre l'ordonnance du juge. Celui-ci a en effet estimé que le retrait d'animaux souffrant notamment de mauvais traitements ne relevait pas de sa compétence !

Dans cette affaire, il est temps que les responsabilités soient assumées au lieu de passer de main en main : à la suite de notre plainte auprès du procureur, alimentée à chaque nouvelle enquête, celui-ci

s'en est remis aux services vétérinaires qui ont conclu que tout allait bien. Le préfet aussi, malgré les nouveaux éléments. Finalement, il n'y a qu'avec les révélations rendues publiques grâce à la presse que nous avons obtenu que les choses évoluent dans la bataille juridique que nous continuons à mener ! Il appartient donc désormais au Conseil d'État de se prononcer sur cette situation insensée qui reflète bien le sort des chiens « de chasse » dans notre pays... Pour eux, nous ne baisserons pas les bras. ●



Ondine et Gascogne

Ils ont vécu le pire au sein de l'élevage de Mandral. Nous les en avons sortis. Aujourd'hui en sécurité au sein d'un foyer aimant, ils découvrent la belle vie de chien.



Paulo et Marcus

Dans sa famille, Paulo a trouvé un frère de cœur en Marcus, qu'il ne quitte pas.

EXPÉRIMENTATION ANIMALE : NOUS SOMMES DÉTERMINÉS

Les chiffres sont tombés : en France, près de deux millions d'animaux ont été victimes de l'expérimentation en 2018. Nous restons mobilisés afin de mettre un terme à ces tortures insensées. **ANNA MARQUEZ**



Mobilisation pour les chiens de Mézilles le 5 septembre à Auxerre

Les chiffres sont effarants. Près de deux millions d'animaux sont encore exploités par les laboratoires, dont 36,2 % pour la « recherche fondamentale », c'est-à-dire pour le tâtonnement scientifique...

1 910 519 victimes en 2018

120 265 animaux sont morts lors de procédures sans réveil et 357 353 ont été utilisés dans des expériences catégorisées comme sévères.

Nos fidèles compagnons ne sont toujours pas épargnés malgré les directives européennes : 4 219 chiens, 1 185 chats, mais aussi 482 équidés ont été exploités. Le comble de l'horreur réside dans le fait que des animaux sont réutilisés dans plusieurs expériences. Ainsi, le nombre de victimes diminue... mais à quel prix pour celles dont le calvaire perdure ! Rien ne peut justifier ces vies torturées, sacrifiées sur l'autel d'une science obsolète !

Des alternatives existent (cellules humaines en culture ou souches...), et d'autres pays les mettent déjà en œuvre. Mais les subventions qui leur sont accordées en France sont dérisoires par rapport à celles de l'expérimentation

animale que l'État cautionne et encourage. Nous continuons le combat !

Mobilisation pour les chiens de Mézilles

Le 5 septembre dernier, One Voice était aux côtés du Collectif contre l'Expérimentation et l'Exploitation Animale (CCEA) devant la préfecture d'Auxerre. Environ 150 militants - Covid oblige - étaient présents pour dénoncer le scandale de l'élevage de Mézilles. Durant le rassemblement, les aboiements de désespoir des beagles et golden retrievers du centre, celui-là même dans lequel nous avons pu pénétrer avec un huissier pour constater les mauvais traitements, ont été diffusés. Ces chiens qui ne peuvent pas s'ébattre sont livrés à eux-mêmes, s'entassent dans des cages exiguës et manquent cruellement de soins et n'ont pour seule destinée qu'une vie de souffrances dans les laboratoires.

Le Docteur André Ménache, vétérinaire consultant pour One Voice, a proposé aux militants d'adresser une lettre au ministre de la Recherche afin de lui demander de mettre un terme, comme l'a fait une école vétérinaire américaine,

aux élevages de chiens qui, depuis 30 ans, sont volontairement reproduits myopathes (trois structures en France sont concernées) sans qu'un traitement efficace ait été trouvé.

En 2019, nous avons gagné notre bras de fer contre l'élevage en obtenant l'annulation de l'arrêté préfectoral qui autorisait l'augmentation de la capacité d'exploitation des chiens. Et nous redoublons de vigilance quant à d'éventuels nouveaux projets d'agrandissement de l'élevage. ●

NAELYS PROVENCE : UNE MARQUE DOUBLEMENT ENGAGÉE

Naelys Provence, fabricante de savons et soins cosmétiques, s'engage avec One Voice contre la souffrance animale. La marque, qui conçoit ses produits dans une démarche écologique, a adhéré à notre label. Ainsi, Naelys Provence garantit qu'aucun produit fini ni ingrédient n'a été testé sur les animaux et qu'elle ne les commercialise pas en Chine (où les tests sur les animaux sont susceptibles d'être effectués). Doublement labellisée, la marque provençale s'est également engagée à ce que ses produits ne soient pas le fruit du travail forcé des singes pour la récolte des noix de coco (un petit c sous le tigre du logo le symbolise).



ILS PARLENT DE NOUS !

Les campagnes de One Voice continuent de bénéficier d'une très bonne couverture médiatique régionale et sur les médias en ligne. Mais elles sont dorénavant aussi relayées au niveau national. Il était temps, pour tous les animaux que nous défendons ! Morceaux choisis par **JULIA MOTHÉ**



FOURRURE

Huff Post
31/08/2020



France 3
01/09/2020



Presse Océan
15/09/2020



CHASSE

20 minutes
04/09/2020



CNews
11/06/2020



L'Express
27/08/2020



PositivR
14/09/2020



Sud Ouest
17/09/2020

CIRQUES



BFM
15/07/2020



Le Monde
13/07/2020



Sur les photos de l'association One Voice, Jon fait peiner à voir. Amargé, blessé, ce lion a eu plus de dents ni de griffes. Jusqu'au vendredi 5 juin, il était le pensionnaire d'un cirque stationné dans l'Eure, à Virivray. Étant donné son état très préoccupant, Jon a été saisi par l'Office français de la biodiversité.

DELPHINARIUMS



France 3
14/09/2020



Presse Océan
18/09/2020

EXPÉRIMENTATION ANIMALE



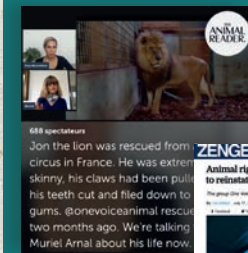
L'Yonne
Républicaine
05/09/2020

RÉFÉRENDUM



Quotidien
07/09/2020

LA PRESSE ÉTRANGÈRE d'Outre-Manche à la Nouvelle-Zélande !



Animal Reader
13/08/2020



LAD Bible
10/07/2020



NZ Herald
08/07/2020



Grive musicienne



Merle noir



Rouge-gorge familier



Tourterelle des bois

VICTOIRE POUR LES OISEAUX !

Ça y est, enfin ! Nos méthodes inédites, pointées du doigt par certains, ont permis de remporter de belles victoires pour les oiseaux.

Oui, nous avons osé, oui, nous n'avons pas hésité à déposer des référés* auprès du Conseil d'État. Et le résultat est là !

Après des années de combat inter-associatif, la chasse à la glu, cette pratique barbare qui tue tant de petits oiseaux, est suspendue... Grives, merles, mais aussi rouges-gorges – victimes collatérales d'une chasse aveugle –

n'agoniseront plus, paniqués, englués sur une branche.

Et pour les tourterelles des bois aussi nous avons gagné. Pendant leur migration, elles devaient survivre aux tirs des chasseurs qui imposaient un quota de victimes malgré leur dramatique disparition. L'arrêt a été suspendu et des milliers de tourterelles ont ainsi été sauvées.

*Le référé est une procédure qui permet d'obtenir en urgence l'annulation des arrêtés autorisant ces chasses et de protéger immédiatement les oiseaux.

Pour que toutes les pratiques barbares appartiennent définitivement au passé, le combat continue !

#LaChasseUnProblèmeMortel

Ne pas jeter sur la voie publique



NON subventionnée
LIBERTÉ de parole garantie !